



Rozzia de Nabil Ayouch © Ad Vitam

 L'ÉDITO DE FRANÇOIS AYMÉ, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

## Plateforme : petite et grande révolution

À compter de ce mois de février, l'AFCAE lance sa plateforme de visionnement professionnel à destination de ses 1 150 cinémas adhérents, ainsi que des membres du Collège de recommandation des films Art et Essai. Plus de 40 distributeurs ont déjà accepté d'y montrer tout ou partie de leurs films. Nous les remercions vivement de leur confiance et de leur participation. Concrètement, nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'entre 200 et 300 titres par an (soit 5 à 6 films par semaine) seront visibles, via notre partenaire Cinando qui en garantit le fonctionnement technique et la sécurité. On ajoutera que ce service est proposé par l'AFCAE à titre gracieux tant aux exploitants qu'aux distributeurs.

Il va de soi que le visionnement d'un film sur un écran d'ordinateur ou de télévision ne remplace pas la qualité d'une projection sur grand écran dans une salle. Il n'a pas non plus vocation à remplacer les prévisionnements collectifs organisés par l'AFCAE, les associations territoriales ou d'autres structures, qui restent un temps précieux de rencontres et d'échanges nécessaires. Cet outil vient en complément. En effet, en dehors des exploitants de la région parisienne qui peuvent participer aux projections

de presse, un exploitant Art et Essai, qui fréquente le Festival de Cannes et quelques autres manifestations d'envergure, participe à des visionnements et à des conventions en régions, découvre actuellement une bonne centaine de titres sur grand écran avant leur sortie, loin des 400 films recommandés Art et Essai chaque année (sans parler des 300 titres non recommandés). Pour les autres films, l'exploitant doit partir à la pêche aux DVD, aux liens de visionnement ou demander l'envoi de DCP, sans forcément arriver à ses fins. Autrement dit, l'AFCAE propose un outil complémentaire précieux, simple et gratuit, rapidement accessible, qui démultiplie les possibilités de visionnement de films.

Si l'on revient à l'essentiel, l'acte premier de l'exploitant Art et Essai est justement de voir un film en amont de sa sortie, afin non seulement de prendre la décision de le programmer (ou pas), mais de préparer un accompagnement et une communication qui pourront le mettre en valeur. Gageons que cette plateforme soit pour les distributeurs Art et Essai une belle opportunité pour inciter, plus en amont et plus largement, à la programmation de leurs films, et qu'elle soit, pour les exploitants, non seulement un gain de temps et d'efficacité, mais aussi un outil pour mieux repérer des coups de cœur et des découvertes qui ont besoin de leur soutien. Ainsi, nous aurons peut-être accompli une petite révolution dans le travail de programmation.

Mais puisque nous parlons de plateforme, évoquons également cette plateforme destinée au public et qui provoque une grande révolution dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma. Par son ampleur et ses ambitions, Netflix insufflé une révolution économique mondiale qui intègre et suscite de nouveaux comportements de « consommation »

→ SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Focus sur  
la fréquentation  
Art & Essai

P. 2-3

Entretien avec  
Geneviève Sellier

P. 10-11

Réforme  
de l'agrément  
des films

P. 12

Laboratoire  
des initiatives  
2017

P. 14

DOSSIER RÉALISÉ PAR CSABA ZOMBORI

## 2017: quand nos auteurs prennent de la hauteur

Les films français s'imposent en nombre dans les hauteurs du classement de 2017 grâce à une exposition pertinente de ces œuvres de belle qualité et une production américaine de films d'auteurs en retrait.

Si, dans sa globalité, la fréquentation en salles a légèrement diminué cette année par rapport à 2016 (-1,8%), selon les estimations du CNC, la part de marché des films français est quant à elle en hausse de près de 2%, quand celle des films américains a diminué de 4%. Ce léger rééquilibrage en faveur des productions nationales se constate également dans le top 30 annuel des films recommandés ayant réuni le plus d'entrées. L'an passé, seulement trois productions françaises figuraient aux dix premières places du classement. Cette année, il y en a sept (on recense 18 films français dans le top 30 contre 15 en 2016). Derrière les performants *La La Land* et *Dunkerque*, seuls films à avoir dépassé les 2 millions d'entrées, on retrouve une production ambitieuse, *Au revoir là-haut*, un premier long métrage, *Patients*, et une œuvre récompensée au Festival de Cannes, *120 Battements par minute*. Des films qui ont rencontré un large public et aussi... de nombreux exploitants. Ces trois œuvres ont toutes été projetées dans plus de 1 500 établissements (jusqu'à 1 859 pour *Patients*). Même constat pour les autres productions françaises figurant dans les dix premières places, ainsi que pour *Petit Paysan* et *Django*, respectivement 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> de ce classement. Le premier long métrage d'Hubert Charuel aura été l'une des belles surprises de l'année. Tout comme le film *Le Caire confidentiel* ou l'unique film d'animation figurant dans le top 30 (contre trois l'an passé), *Le Grand Méchant Renard et autres contes*. Au-delà des œuvres présentes dans le classement, de nombreux films ont su se frayer un chemin vers le public sur la durée, comme les documentaires *Et les mistral gagnants*, *Visages*, *Villages* ou encore *Lumière!* et *À voix haute*. C'est aussi le cas des fictions *Primaire*, *Grave* et *Un homme intègre*. Démontrant au passage, contrairement à certaines idées reçues, que les films « vivent » encore en salles, sur grand écran, bien au-delà des toutes premières semaines d'exploitation. ●



La Villa de Robert Guédiguian © Gaumont

### Top 30 des films recommandés Art et Essai 2017 au 9 janvier 2018

Films	Entrées	Cinéma en sortie nationale	Total Cinéma programmés	Coefficient Paris Province*
1. <i>La La Land</i> (SND Films)	2 720 764	415	1 921	2,8
2. <i>Dunkerque</i> (Warner Bros)	2 523 858	749	1 828	4,1
3. <i>Au revoir là-haut</i> (Gaumont)	1 980 846	558	1 825	3,8
4. <i>Patients</i> (Gaumont)	1 221 704	282	1 859	5,4
5. <i>120 Battements par minute</i> (Memento)	812 698	308	1 573	2,8
6. <i>Ce qui nous lie</i> (Studiocanal)	730 025	587	1 630	3,6
7. <i>Sage Femme</i> (Memento Films)	700 106	477	1 806	4,4
8. <i>Ôtez-moi d'un doute</i> (SND)	679 064	302	1 712	4,7
9. <i>Le Grand Méchant Renard</i> (Studiocanal)	664 522	342	1 634	3,8
10. <i>Moonlight</i> (Mars Films)	563 359	90	1 151	2,1
11. <i>Petit Paysan</i> (Pyramide)	513 407	198	1 669	4,9
12. <i>Django</i> (Pathé Distribution)	480 441	226	1 609	3,9
13. <i>La Villa</i> (Diaphana)	478 517	208	998	4,3
14. <i>Jackie</i> (BAC Films)	462 332	226	1 323	2,5
15. <i>Aurore</i> (Diaphana Distribution)	430 194	213	1 438	3,9
16. <i>Les Gardiennes</i> (Pathé Distribution)	392 661	208	890	4,6
17. <i>L'Amant double</i> (Mars Films)	386 912	291	1 280	3,1
18. <i>Les Fantômes d'Ismaël</i> (Le Pacte)	385 501	302	1 432	3,1
19. <i>Le Caire confidentiel</i> (Memento)	381 560	104	931	1,8
20. <i>The Lost City of Z</i> (Studiocanal)	378 001	167	1 048	2,2
21. <i>Les Proies</i> (Universal Pictures)	362 224	264	1 200	2,7
22. <i>Barbara</i> (Gaumont)	361 823	194	1 409	3,1
23. <i>The Square</i> (BAC Films)	347 247	194	1 122	2,3
24. <i>Silence</i> (Metropolitan Filmexport)	328 982	202	972	2,6
25. <i>Detroit</i> (Mars Films)	327 809	254	950	2,3
26. <i>Chez nous</i> (Le Pacte)	320 357	257	1 261	4,1
27. <i>Loving</i> (Mars Films)	310 944	161	1 234	3,2
28. <i>Rodin</i> (Wild Bunch)	300 757	270	1 487	3,5
29. <i>Wind River</i> (Metropolitan)	296 573	159	686	2,6
30. <i>Corporate</i> (Diaphana Distribution)	254 503	144	1 075	2,6

\* Coefficient Paris-Périphérie/Province

## Gaumont, trois étoiles

Coup de projecteur sur la firme à la marguerite à travers les réussites en salles de trois films d'auteurs français recommandés Art et Essai, aux contours bien différents.

Si Gaumont a toujours su produire des films pour le grand public, elle a également soutenu, au fil de son histoire, des œuvres d'auteurs ou des premiers films. Une tradition et un équilibre qui auront perduré jusqu'à ce jour. L'année 2017 marque à cet égard un beau succès pour le distributeur avec trois films d'auteurs français, placés aux premières places du top des films recommandés. Ainsi, derrière le plus grand succès de l'année pour Gaumont (la comédie *Le Sens de la fête* qui comptabilise plus de 3 millions de spectateurs), c'est la dernière réalisation d'Albert Dupontel qui occupe la deuxième position. Grâce à *Au revoir là-haut*, ainsi que *Barbara* et *Patients*, Gaumont s'est ainsi offert trois belles réussites avec des œuvres aussi originales que variées. Notons également que sur les 13 films distribués par Gaumont cette année, 6 ont été recommandés Art et Essai (*Patients*, *Au revoir là-haut*, *Barbara*, *Retour à Montauk*, *Demain et tous les autres jours*, *Maryline*) et ont enregistré près de 4 millions d'entrées cumulées (pour 11,5 millions d'entrées en tout pour Gaumont, soit 32,5% des entrées du distributeur). Habitué des comédies acides et décalées, Albert Dupontel s'est attaqué à l'adaptation très attendue du roman de Pierre Lemaitre, lauréat du Prix Goncourt en 2013. Un pari risqué mais réussi, puisque *Au revoir là-haut* a quasiment atteint le seuil des 2 millions d'entrées. Distribué le 25 octobre sur une large combinaison de 488 copies, il était présent sur 779 écrans

en cinquième semaine d'exploitation. Plus d'un tiers des entrées était issu d'une salle Art et Essai en première semaine. Récompensé à Un Certain Regard par un prix original (Prix de la poésie du cinéma), présenté aux Rencontres Art et Essai et soutenu par le groupe Actions Promotion, *Barbara* de Mathieu Amalric a, quant à lui, été distribué, le 6 septembre, sur 188 copies. Le film, labellisé Recherche et Découverte, a réuni plus de 350 000 spectateurs. En première semaine, 59% des entrées provenaient d'une salle Art et Essai, en quatrième, le chiffre s'élevait à 81%. Lors des six premières semaines, plus d'une entrée sur deux était issue d'un cinéma de moins de cinq écrans. Au total, *Barbara* aura été projeté dans plus de 1 400 cinémas. Enfin, avec *Patients*, premier long métrage de Mehdi Idir et Fabien Marsaud (alias Grand Corps Malade), Gaumont s'est aussi offert un succès à un niveau inattendu pour beaucoup. Présenté en avant-première en janvier 2017 dans le cadre du Festival Cinéma Télérama AFCAE, dans une cinquantaine de cinémas, sorti le 10 mars sur 275 copies, le film a augmenté sa combinaison d'une centaine de copies en deuxième semaine. En cinquième, alors qu'une place sur deux provenait d'une salle Art et Essai, *Patients* avait doublé son nombre d'écrans (564). En réunissant plus de 1,2 million d'entrées, il s'est finalement placé à la 13<sup>e</sup> place des productions françaises ayant réuni le plus d'entrées en 2017. ●

**Patients de Mehdi Idir et Fabien Marsaud**

### La Villa avec vue sur salles Art et Essai

En réunissant près de 500 000 entrées, *La Villa* est déjà le plus grand succès en salles de Robert Guédiguian depuis *Les Neiges du Kilimandjaro*, sorti en 2011. Présenté à la dernière Mostra de Venise, le film a été distribué le 29 novembre sur 196 copies par Diaphana, partenaire du réalisateur depuis 20 ans.

Le public a retrouvé avec un plaisir manifeste Robert Guédiguian et sa troupe d'acteurs. *La Villa* a dominé le box-office Art et Essai de décembre, s'appuyant à la fois sur une excellente première semaine (où 63% des entrées provenaient d'une salle Art et Essai) et sur un solide bouche-à-oreille. Il est l'un des rares cinéastes à avoir réussi, au fil des ans, non seulement à entretenir une relation de fidélité avec son public mais à avoir associé des personnages, des acteurs, que l'on a plaisir à retrouver et qui vieillissent en même temps que les spectateurs. Ainsi, on est d'autant plus sensible à la mélancolie du propos (pourtant très politique) qu'une relation affectueuse s'est tissée au fil des films avec Ariane Ascaride, Jacques Boutet, Jean-Pierre Daroussin et Gérard Meylan. Sachant que le cinéaste sait aussi donner une belle place à la nouvelle génération : Anaïs Demoustier, Robinson Stevenin et Yann Tréguët. ●

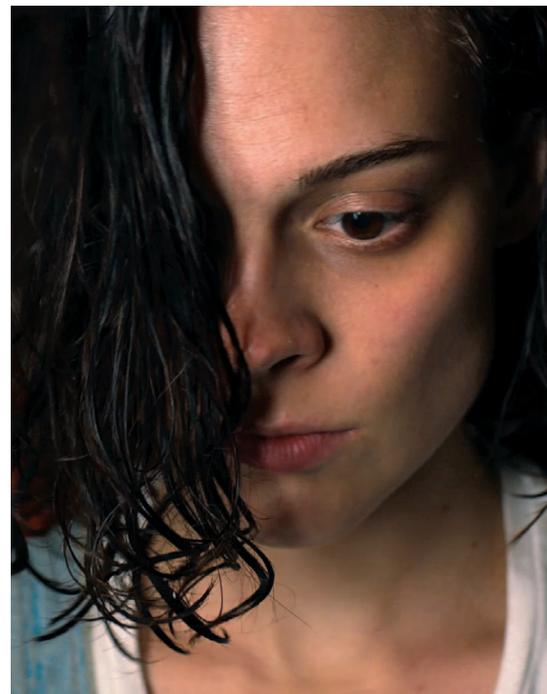




**Jusqu'à la garde**  
Xavier Legrand

Le couple Besson divorce. Pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violences, Miriam en demande la garde exclusive. La juge en charge du dossier accorde une garde partagée au père qu'elle considère bafoué. Pris en otage entre ses parents, Julien va tout faire pour empêcher que le pire n'arrive.

Le bruit d'une clé dans une serrure, le klaxon insistant d'une camionnette garée devant la maison, le moteur tournant dans un ronronnement menaçant, une respiration pesante... L'une des grandes réussites du néo-réalisateur Xavier Legrand est d'avoir su coller au plus près des sensations de ses personnages, et de donner littéralement corps à l'angoisse et à la peur quotidienne des victimes de violences conjugales. En découle un film viscéral et organique, qui emprunte autant à la tradition d'un certain naturalisme français qu'à celle, plus inattendue, du cinéma de genre, Xavier Legrand n'ayant pas peur notamment d'assumer l'influence de *Shining* concernant la dernière partie de ce que l'on pourrait qualifier de *survival familial*. Un réalisateur dont on peine à croire qu'il ne s'agit là que de son premier long métrage tant sa maîtrise formelle, sa direction d'acteurs (tout particulièrement des enfants), et son sens de la dramaturgie le rapprochent, dès son coup d'essai, de certains de ses plus illustres modèles, tels que Maurice Pialat ou Claude Chabrol. En donnant une suite directe à son court métrage *Avant que de tout perdre* (2014), qui décrivait de façon clinique la fuite du personnage de Léa Drucker sous l'emprise de son mari abusif, déjà incarné par le minéral et ogresque Denis Ménochet, Xavier Legrand, comédien de théâtre confirmé, déboule avec fracas dans le monde du cinéma, tant français qu'international, comme en atteste son Lion d'Argent à la dernière Mostra de Venise. ●



**Tesnota – Une vie à l'étroit**  
Kantemir Balagov

1998, Nalchik, Nord-Caucase, Russie. Ilana, 24 ans, travaille dans le garage de son père pour l'aider à joindre les deux bouts. Un soir, la famille et les amis se réunissent pour célébrer les fiançailles de son jeune frère David. Dans la nuit, David et sa fiancée sont kidnappés et une rançon réclamée. Au sein de cette communauté juive repliée sur elle-même, appeler la police est exclu. Comment faire pour réunir la somme nécessaire et sauver David ? Ilana et ses parents, chacun à leur façon, iront au bout de leur choix, au risque de bouleverser l'équilibre familial.

Dans son premier long métrage, Kantemir Balagov, lui-même originaire du Caucase, nous dévoile un récit qui prend de l'ampleur au fur et à mesure qu'éclatent les tensions intercommunautaires entre juifs et Kabardes (communauté nord-caucasienne tardivement convertie à l'islam). Pour ce récit, Balagov s'est inspiré d'une histoire réelle à laquelle il a ajouté différents faits analogues. À travers ce film, le cinéaste s'interroge sur la capacité – ou non – de se sacrifier pour sauver un proche. Sur cette base, il s'intéresse aux sentiments qu'éprouvent les membres d'une famille faisant face au kidnapping d'un fils et également à leurs réactions, à ce que chacun est prêt à accomplir pour sauver ce fils. D'autres questions surgissent au fil de ce récit qui interrogent, au-delà du lien familial, le lien à une communauté. Faut-il partir ou rester ? Comment s'émanciper ? Ces conflits sont mis en scène brillamment : écran carré, plans serrés sur les personnages, nombreux hors-champs et couleurs chaudes sont intimement liés pour mieux suggérer les relations et tensions au sein de la cellule familiale, dans une région où les rapports entre Russes, Kabardes, juifs et musulmans peuvent aller jusqu'à la haine. ●

**Jusqu'à la garde**  
Xavier Legrand  
Fiction  
France, 1 h 33  
**Distribution**  
Haut et Court  
**Sortie le 7 février**  
Lion d'Argent  
Prix de la mise en scène  
Meilleur premier film

**Tesnota**  
**Une vie à l'étroit**  
Kantemir Balagov  
Fiction  
Russie, 1 h 58  
**Distribution**  
ARP Sélection  
**Sortie le 7 mars**  
Sélection officielle  
Un Certain Regard – Festival de Cannes 2017

**L'Ordre des choses**  
Andrea Segre  
Fiction  
France, Italie, Tunisie, 1 h 55  
**Distribution**  
Sophie Dulac  
**Sortie le 7 mars**  
Hors compétition  
Mostra Venise 2017  
Prix de la Critique  
Festival Villerupt 2017

**Razzia**  
Nabil Ayouch  
Fiction  
France, Maroc, 1 h 59  
**Distribution**  
Ad Vitam  
**Sortie le 14 mars**

**Un jour ça ira**  
Stan et Édouard Zambeaux  
Documentaire  
France, 1 h 30  
**Distribution**  
Eurozoom  
**Sortie le 14 février**



**L'Ordre des choses**  
Andrea Segre

Rinaldi, policier italien de grande expérience, est envoyé par son gouvernement en Libye afin de négocier le maintien des migrants sur le sol africain. Sur place, il se heurte à la complexité des rapports tribaux libyens et à la puissance des trafiquants exploitant la détresse des réfugiés. Au cours de son enquête, il rencontre, dans un centre de rétention, Swada, une jeune Somalienne qui le supplie de l'aider. Habituellement froid et méthodique, Rinaldi va devoir faire un choix douloureux entre sa conscience et la raison d'État : est-il possible de renverser l'ordre des choses ?

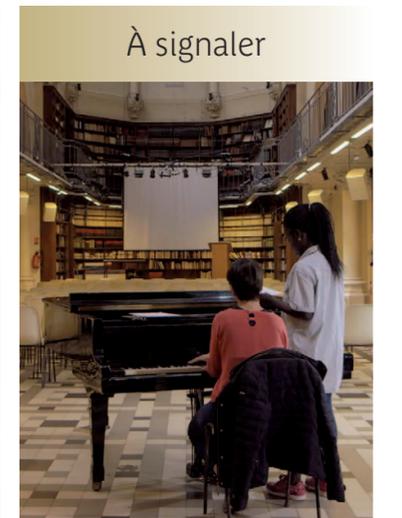
Dans *L'Ordre des choses*, Andrea Segre décrit comment l'Europe s'est alliée avec les autorités libyennes pour contrôler l'afflux de migrants en provenance d'Afrique sub-saharienne. Le film capte les difficultés de l'Europe à gérer cette crise migratoire. L'histoire de Corrado Rinaldi est une illustration de cette crise d'identité. Une crise à la fois politique, éthique et morale, où le personnage principal est tiraillé entre sa mission et l'empathie qu'il peut ressentir pour les migrants, à commencer par la jeune Swada. Tout en gardant une distance avec chacun des protagonistes de cette histoire, le film repose sur ce questionnement intérieur, ce tiraillement entre la mise en œuvre froide d'une politique migratoire et les conséquences humaines qu'elle entraîne. Dans cette œuvre politique, qui donne une clé de lecture souvent peu connue, Andrea Segre invite le spectateur à s'intéresser à la vie et à la psychologie d'un haut fonctionnaire de police, qui a pour mission de gérer les flux migratoires, principalement en fermant les portes de l'Europe, en collaboration avec les autorités libyennes. Un sujet brûlant d'actualité, traité avec recul mais sans artifice, qui s'inscrit dans la lignée des meilleurs films politiques italiens. ●



**Razzia**  
Nabil Ayouch

À Casablanca, entre le passé et le présent, cinq destinées sont reliées sans le savoir. Différents visages, différentes trajectoires, différentes luttes, mais une même quête de liberté. Et le bruit d'une révolte qui monte...

Après *Much Loved*, Nabil Ayouch livre une œuvre chorale dans laquelle il explore un hors-champ marocain peu touristique. Il critique et soulève un certain nombre de tabous de la société islamo-marocaine : la place de la femme dans la sphère publique et privée, l'éducation, l'avortement, la sexualité, la religion, la violence, l'amour... Une trame commune se dégage de tous les thèmes abordés dans ce film : l'intolérance face à autrui. Commencant en 1982 dans un village kabyle des montagnes de l'Atlas, où l'on suit un instituteur devant renoncer à l'utilisation de la langue kabyle pour ses cours, le film se poursuit à travers cinq intrigues distinctes, pour s'achever, de nos jours, dans les rues de Casablanca. La capitale est au bord de l'implosion, peuplée par des personnages en quête absolue de libertés intimes, personnelles, individuelles et en proie au doute concernant leurs identités respectives. Ils ont également pour point commun d'arriver à un tournant dans leur vie, leur imposant soit la fuite, soit l'affrontement. Il se dégage un film d'une incroyable puissance narrative et cinématographique, mettant en scène la soif de liberté et d'émancipation des citoyens marocains dans un pays où le bruit de la révolte surgit peu à peu et fait trembler les rues de la capitale. ●



**Un jour ça ira**  
Stan et Édouard Zambeaux

Djibi et Ange, deux adolescents à la rue, arrivent à l'Archipel, un centre d'hébergement d'urgence au cœur de Paris. Ils y affrontent des vents mauvais, mais ils cherchent sans relâche le souffle d'air qui les emmènera ailleurs. Et c'est avec l'écriture et le chant qu'ils s'envolent... et nous emportent. Une plongée au cœur du centre l'Archipel qui propose une façon innovante d'accueillir les familles à la rue.

Ce film questionne la place des plus démunis dans l'espace public. Il nous immerge dans l'Archipel, centre qui accueille près de 300 personnes, dont 70 enfants. En plein centre-ville, les hébergés peuvent plus facilement effectuer les démarches administratives nécessaires et envisager une vie après. Les enfants représentent la force vive de ce centre. Djibi et Ange, deux adolescents de 13 ans, livrent leurs regards sur leur situation à travers des ateliers d'écriture et de chant. Grâce à ces formes d'art, ils s'approprient leurs intimités, leurs blessures et peuvent s'exprimer librement. Ils doutent mais ne cessent de s'accrocher en se projetant dans une future vie rêvée, notamment à travers la forme d'évasion que leur permettent ces ateliers. Les réalisateurs ont fait le choix de décrire une réalité, souvent présentée sous son aspect miséreux, de manière différente, en montrant la poésie et le courage qui émanent de ces talentueux enfants. Par leur approche esthétique, ils subliment les personnages et parviennent à offrir un regard bienveillant et optimiste sur ces enfants et leur lieu d'accueil. ●



**Rita et Crocodile**  
Siri Melchior

Rita, petite fille de 4 ans au caractère bien trempé, s'aventure et s'ouvre au monde avec l'aide de son acolyte Crocodile qui vit dans une baignoire et qui ne pense qu'à manger. Ensemble, ils apprennent à pêcher, ramassent des châtaignes ou bien des myrtilles dans la forêt, tentent d'apprivoiser un hérisson, partent camper dans la montagne et quand il neige, font des courses de luge ou encore du ski. Ils partent même sur la Lune ! En somme, une amitié entre aventuriers !

C'est une belle ode à l'amitié et à la liberté que nous offre la réalisatrice Siri Melchior avec cet ensemble de courts métrages mettant en scène deux personnages très différents mais complémentaires : Rita, une petite fille forte en tête, et son ami Crocodile, maladroit mais sage. Ils découvrent à chaque aventure le monde et ce qu'il renferme, un monde dans lequel ils évoluent sans danger et sans adultes, avec curiosité et émerveillement. Le trait de l'animation est simple, les décors sont peints à la main dans un style enfantin qui correspond aux personnages et aux histoires qu'ils vivent. La dynamique entre ces deux compagnons est amusante : les enfants se retrouveront dans cette relation familière, telle celle qui unit un enfant et son ami imaginaire, les parents riront de leurs péripéties et s'attendriront de leurs questionnements et de leurs découvertes. ●



**Cro Man**  
Nick Park

Préhistoire... quand les dinosaures et les mammouths parcouraient encore la terre. L'histoire d'un homme des cavernes courageux, Doug, et de son meilleur ami Crochon, qui s'unissent pour sauver leur tribu d'un puissant ennemi.

Le père de Wallace et Gromit est de retour sur grand écran pour un nouveau long métrage inattendu. Le film nous embarque dans une histoire farfelue dans laquelle le football existerait depuis la préhistoire, et où les hommes des cavernes de l'âge de pierre affrontent ceux, plus évolués, de l'âge de bronze. Le contexte de la préhistoire, s'il donne un terrain de jeu original au film, est surtout prétexte à un ensemble de jeux de mots délectables et de gags savoureux. Comme à son habitude, Nick Park nous offre un divertissement pour toute la famille, qui pourra être vu et lu à plusieurs niveaux. Les enfants comme les adultes y trouveront leur compte, avec une galerie de personnages hauts en couleurs. Le film est de bout en bout profondément empreint de culture britannique, et les plus grands apprécieront notamment la parodie de la comédie sociale britannique que l'on y retrouve : du jeu sur les accents à l'entraînement et à l'affrontement final de deux « classes », d'où l'outsider sortira bien entendu vainqueur, redonnant ainsi le pouvoir au peuple face au diktat des plus riches. ●



**Agatha, ma voisine détective**  
Karla von Bengston

Agatha, 10 ans, aime la solitude et se passionne pour les enquêtes policières. Au sous-sol de l'immeuble dans lequel elle vient d'emménager, elle a installé son agence de détective. Sa première enquête l'embarque dans une affaire plus compliquée que prévu...

Les enfants aussi ont droit à leurs polars ! Ici, on n'enquête pas sur un meurtre, mais sur des vols au supermarché. La bien nommée Agatha Christine, une Miss Marple de 10 ans, est une détective surprenante, douée en informatique – mettant au point un matériel de vidéosurveillance à la pointe – et très investie dans ses enquêtes. Quand elle emménage dans une nouvelle ville, tout ce qu'elle veut, c'est trouver une nouvelle clientèle rapidement. Solitaire, elle n'est pas comme sa sœur, sans cesse sur son téléphone et à draguer les garçons. Ce qu'Agatha va découvrir est bien différent de ce qu'elle avait soupçonné. La réalisatrice a voulu raconter les trajectoires d'enfants qui ne se sentent pas vraiment à leur place. Il y a ceux comme Agatha qui choisissent d'être en marge et d'assumer leurs différences et il y a ceux qui font semblant d'être ce qu'ils ne sont pas. Le film nous montre que l'on a toujours le choix d'être soi-même et de faire ce qu'on aime, tout en respectant les autres et leurs secrets. Avec une belle animation à la main et en éléments découpés, c'est un film moderne, divertissant et prenant que nous proposent Les Films du Préau. ●

**Rita et Crocodile**  
Siri Melchior  
Animation  
Dès 3 ans  
Danemark, 40 min  
**Distribution**  
Gebeka Films  
**Sortie le 7 février**

**Cro Man**  
Nick Park  
Animation  
Dès 6 ans  
Grande-Bretagne,  
1 h 30  
**Distribution**  
Studiocanal  
**Sortie le 7 février**

**Agatha, ma voisine détective**  
Karla von Bengston  
Animation  
Dès 6 ans  
Danemark, 1 h 15  
**Distribution**  
Les Films du Préau  
**Sortie le 7 février**

**L'Étrange forêt de Bert et Joséphine**  
Filip Pošivac et Bára Valecka  
Animation  
Dès 5 ans  
Lettonie, 45 min  
**Distribution**  
Cinéma Public Films  
**Sortie le 14 février**

**Mary et la fleur de la sorcière**  
Hiromasa Yonebayashi  
Animation  
Dès 8 ans  
Japon, 1 h 45  
**Distribution**  
Diaphana  
**Sortie le 21 février**



**L'Étrange forêt de Bert et Joséphine**  
Filip Pošivac et Bára Valecka

Dans une forêt merveilleuse, deux enfants partagent leur quotidien avec des créatures fantastiques. La radio est le médium qui relie tous ces êtres les uns aux autres. Diffusée partout, elle est la voix qui raconte la vie de ce petit monde...

« Étrange »... c'est bien le mot qui qualifie ce film autant que la forêt dans laquelle il se déroule. Nous y rencontrons tout un tas de personnages aussi originaux et surprenants les uns que les autres, et les suivons dans des aventures amusantes et parfois inquiétantes. Bert et Joséphine tout d'abord, des lutins qui protègent la forêt, ainsi que leurs amis dont une nymphe qui ne sait pas chanter mais qui raconte magnifiquement les histoires – notamment celles de ce programme. Chaque moment un peu sombre est très vite dédramatisé et on rit souvent devant les péripéties vécues par Bert, Joséphine et leurs compagnons. On se laisse emporter dans cette forêt qui nous fait réfléchir sur l'amitié, la différence, la tolérance, mais nous montre aussi un écosystème où chacun vit en harmonie avec les autres. Techniquement, ce film, venu de Lettonie, est intéressant. Les réalisateurs ont tenu à utiliser des marionnettes en image par image, pour un rendu « honnête » et « naturel ». On notera aussi le travail sur le son et le doublage, particulièrement remarquable. La création de l'ambiance sonore et musicale est particulièrement soignée et participe à la construction d'un univers fascinant. ●



**Mary et la fleur de la sorcière**  
Hiromasa Yonebayashi

C'est l'été. Mary vient d'emménager chez sa grand-mère dans le village de Redmanor. Dans la forêt voisine, elle découvre une fleur mystérieuse qui ne fleurit qu'une fois tous les 7 ans. On l'appelle la « fleur de la sorcière ». Pour une nuit seulement, grâce à la fleur, Mary possèdera des pouvoirs magiques et pourra entrer à Endor, l'école la plus renommée dans le monde de la magie, qui s'élève au-dessus du ciel, au-delà des nuages. Le secret de la fleur de la sorcière se révélera à elle petit à petit...

Ce premier film des Studios Ponoc, créés par d'anciens animateurs des studios Ghibli, est une belle réussite en la matière. On retrouve ici la qualité d'animation mondiale. Hiromasa Yonebayashi reprend des éléments qui ont fait leurs preuves par le passé autant dans la forme que dans le fond. Le spectateur se plaira à retrouver dans le film nombre de références de *Kiki, la petite sorcière* à *Harry Potter*. Le travail sur les décors du film est exceptionnel et nous transporte immédiatement dans un monde qui oscille sans cesse entre rêve et réalité : le côté terrestre du manoir dans lequel vit Mary et l'école de magie dans le ciel (*Laputa* n'est pas loin), les humains et les personnages fantastiques issus de métamorphoses douteuses, les sorcières et les grands-mères... Un monde dans lequel on aimerait se perdre, même pour une nuit. ●

## Deuxième édition du Festival Cinéma Téliorama Enfants

Le Festival Téliorama Enfants aura lieu du 21 février au 6 mars dans 180 salles adhérentes à l'AFCAE.

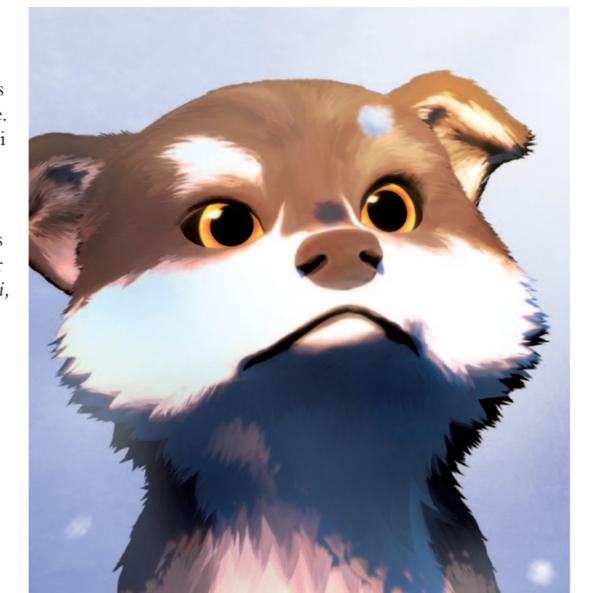
### La sélection des films

- Agatha, ma voisine détective** de Karla von Bengston (Les Films du Préau, 1 h 15)
- Cadet d'eau douce** de Buster Keaton (Théâtre du Temple, 1 h 06)
- Coco** de Lee Unkrich (The Walt Disney Company, 1 h 45)
- Des trésors plein ma poche**, programme de courts métrages (Folimage, 35 min)
- Le Grand Méchant Renard et autres contes** de Benjamin Renner et Patrick Imbert (Studiocanal, 1 h 20)
- Lou et l'île aux sirènes** de Masaaki Yuasa (Eurozoom, 1 h 52)
- La Ronde des couleurs**, programme de courts métrages (KMBO, 41 min)
- Paddington 2** de Paul King (Studiocanal, 1 h 44)
- Un conte peut en cacher un autre** de Jakob Shuh et Jan Lachauer (Les Films du Préau, 1 h 01)
- La Vallée des loups** de Jean-Michel Bertrand (Pathé, 1 h 30)
- Zombillénium** de Arthur de Pins et Alexis Ducord (Gebeka Films, 1 h 18)

### Les avant-premières

- Croc-Blanc** d'Alexandre Espigares (Wild Bunch, 1 h 25, sortie le 28 mars 2018)
- Le Voyage de Lila** de Marcela Rincon Gonzalez (Eurozoom, 1 h 16, sortie le 18 avril 2018)
- Willy et les gardiens du lac** de Zsolt Palfi (UFO Distribution, 1 h 06, sortie le 21 mars 2018)

*Croc-Blanc* d'Alexandre Espigares





**Rétrospective Jacques Prévert**  
France, 17 films  
**Distribution**  
Tamasa Distribution  
**Sortie**  
le 21 février  
Label Cycle



**Le Bel Antonio**  
Mauro Bolognini  
Fiction  
France, Italie,  
1 h 45 - 1960  
**Distribution**  
Théâtre du Temple  
**Sortie le 28 mars**  
Léopard d'or  
Festival de  
Locarno 1960



## Rétrospective Jacques Prévert

40 ans après sa mort, survenue en 1977, il n'est jamais trop tard pour se pencher sur l'œuvre pléthorique de l'un des scénaristes les plus déterminants du cinéma français d'avant et après-guerre, Jacques Prévert. De fait, le signe irréfutable de son importance dans la production nationale tient à l'expression souvent utilisée « les films de Jacques Prévert », quand bien même le poète n'a jamais réalisé un seul film. Cette légère imprécision démontre ainsi combien son sens de la dramaturgie et son verbe reconnaissable entre tous ont fait de lui un auteur cinématographique au sens le plus noble du terme. On ne compte plus ses dialogues qui sont devenus des répliques d'anthologie.

Tamasa Distribution a donc décidé de ressortir 17 films scénarisés et/ou dialogués par Prévert, allant de 1934 à 2016, des classiques indémodables *Les Enfants du paradis*, *Hôtel du Nord*, ou *Le Roi et l'Oiseau*, aux plus méconnus *Un oiseau rare*, *Si j'étais le patron*, ou *Jenny*, jusqu'à un court métrage d'animation de Jean-Pierre Jeunet, *Deux escargots s'en vont*, adapté d'une œuvre de l'auteur :  
– *Prix et profits* (Yves Allégret, 1932)  
– *Si j'étais le patron* (Richard Pottier, 1934)  
– *Un oiseau rare* (Richard Pottier, 1935)  
– *Le crime de monsieur Lange* (Jean Renoir, 1936)  
– *Jenny* (Marcel Carné, 1936)  
– *Les Disparus de St-Agil* (Christian-Jaque, 1938)  
– *Le Jour se lève* (Marcel Carné, 1939)  
– *Remorques* (Jean Grémillon, 1941)  
– *Sortilèges* (Christian-Jaque, 1945)  
– *Les Enfants du paradis* (Marcel Carné, 1945)  
– *Aubervilliers* (Eli Lotar, 1946)  
– *Les Portes de la nuit* (Marcel Carné, 1946)  
– *Les Amants de Véronique* (André Cayatte, 1949)  
– *La Seine a rencontré Paris* (Joris Ivens, 1957)  
– *Le Petit Chapiteau* (Joris Ivens, 1963)  
– *Le Roi et l'Oiseau* (Paul Grimault, 1980)  
– *Deux escargots s'en vont* (Jean-Pierre Jeunet, 2016)

## Le Bel Antonio Mauro Bolognini

Après trois années passées à Rome, Antonio (Marcello Mastroianni) retourne en Sicile, où sa beauté lui vaut une réputation de grand séducteur. Un mariage arrangé avec Barbara (Claudia Cardinale) l'attend. Le couple semble couler des jours heureux. Pourtant, un an après la noce, on découvre que l'union n'a toujours pas été consommée. L'impuissance d'Antonio éclate au grand jour, menaçant son couple et l'honneur de sa famille.

Adapté d'un roman de Vitaliano Brancati, *Le Bel Antonio* est l'une des plus belles collaborations entre Mauro Bolognini et Pier Paolo Pasolini, son scénariste (ils ont déjà collaboré pour *Les Jeunes Maris* et *Les Garçons*). Naviguant entre le drame psychologique et la satire sociale, on assiste, au cœur des ruelles de Catane, en Sicile, à une peinture satirique d'une société patriarcale et machiste où l'anormalité sexuelle est vue comme un réel problème et où la virilité et l'honneur vont de pair. À une époque où l'impuissance et les mœurs sexuelles étaient considérées comme tabous, le cinéaste a l'intelligence de les montrer de front avec un regard acerbe sur la question. Le film repose non seulement sur l'art du dialogue instauré par Pasolini, sur la photographie offrant un noir et blanc sublime, mais aussi sur ses deux acteurs principaux. Claudia Cardinale a eu l'audace d'accepter de camper un rôle assez déplaisant. Marcello Mastroianni, quant à lui, fait le pari risqué de briser son image de « séducteur », seulement quelques mois après avoir tourné *La Dolce Vita*, en offrant une interprétation délicate, tout en retenue, face à la honte et à la tristesse qui l'envahissent. ●

## Les 17<sup>e</sup> Rencontres nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire

se tiendront le jeudi 15 et vendredi 16 mars au cinéma *Le Trianon* à Romainville (93). Le cinéaste Michel Hazanavicius sera le parrain de cette nouvelle édition.

Rendez-vous annuel incontournable, les Rencontres nationales Patrimoine/Répertoire sont l'occasion pour les exploitants qui programment tout au long de l'année des films de patrimoine, ou qui en ont le désir, de se retrouver et d'échanger avec des professionnels du secteur, distributeurs, institutionnels, associations... Les participants pourront assister à la projection de 5 films en avant-première de rééditions, une rencontre avec Michel Hazanavicius animée comme l'an passé par Jean-Claude Raspiengeas (*La Croix*), une conférence thématique autour du cinéma japonais et bien d'autres propositions encore ! Un temps d'échange sera également prévu afin de présenter les outils mis en place par le groupe Patrimoine/Répertoire sur les films soutenus. Les distributeurs seront aussi invités à présenter des bandes-annonces. ●

Le programme détaillé ainsi que le formulaire d'inscription seront communiqués fin janvier.



## Festival Toute la mémoire du monde

L'AFCAE et l'ADRC s'associent à la 6<sup>e</sup> édition du festival *Toute la mémoire du monde* organisé par la Cinémathèque française pour proposer, du 7 au 27 mars, un hors les murs dans une trentaine de cinémas Art et Essai, partout en France. Cette année, le cinéaste Wim Wenders est le parrain du festival. Seize films en version restaurée seront proposés dans différents cycles, avec animations, rencontres, débats, etc.

### Hommage à Wim Wenders, parrain du festival

- *L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty*, 1972
- *Alice dans les villes*, 1974
- *Faux mouvement*, 1975
- *Au fil du temps*, 1976
- *L'Ami américain*, 1977
- *L'État des choses*, 1982
- (Six films restaurés par Le Pacte, réédités par Les Acacias)
- *Paris, Texas*, 1984
- *Les Ailes du désir*, 1987 (réédition le 25 avril 2018)
- (Deux films restaurés par Argos Films avec le soutien du CNC distribués, par Tamasa)

Le programme et les horaires détaillés par salles seront consultables sur [www.cinematheque.fr](http://www.cinematheque.fr)

### Restaurations

#### Classiques

- *Les Aventuriers* de Robert Enrico, 1967 (Héliotrope Films – réédition printemps 2018)
- *Nous nous sommes tant aimés* d'Ettore Scola, 1974 (Tamasa – réédition 2018)

#### Raretés

- *Mon xx<sup>e</sup> siècle* d'Ildiko Eryedi, 1989 (Malavida – réédition le 14 mars 2018)
- *Un petit carrousel de fête* de Zoltán Fábri, 1955 (Clavis Films – réédition 2018)
- *Notfilm* de Ross Lipman, 2015 (Carlotta Films – inédit)

#### Ciné-concert

- *Voyage au Congo* de Marc Allégret, 1927 (Les Films du jeudi) – film programmable hors ciné-concert

#### Film de genre

- *La Ruée des Vikings* de Mario Bava, 1961 (Théâtre du Temple – à dater)

#### Jeune Public

- *Chantons sous la pluie* de Stanley Donen, Gene Kelly, 1952 (Warner Bros)

## Une nouvelle boîte pour les classiques

Hélène Langlère, précédemment exploitante du cinéma *La Bergerie* à Nangis, a quitté l'exploitation pour créer sa propre société de distribution, spécialisée dans les films de patrimoine : Mary-X Distribution. Un projet qu'elle portait depuis plusieurs années et qui a vu le jour en juillet dernier.

### Vous venez de l'exploitation, comment en êtes-vous arrivée à la création de la société de distribution Mary-X Distribution ?

L'idée de créer Mary-X m'est venue en discutant avec des amis qui travaillent dans la distribution. Même si être distributeur de patrimoine en 2018 est loin d'être facile, j'avais envie de me rapprocher des œuvres et de l'histoire du cinéma tout en continuant à transmettre et à partager mes goûts cinématographiques. J'ai convaincu mon amie Fatima d'investir et de s'associer avec moi. Elle s'est occupée de la création administrative de la société pendant que j'étais encore en poste. Elle occupe la place de gérante. Je partage les nouveaux bureaux de Splendor. Cela permet de mutualiser des prestations d'espace de travail, mais également des compétences humaines et professionnelles. Nous travaillons sur plusieurs projets de développement dont un pôle patrimoine.

### Quelle est la ligne éditoriale que vous vous êtes fixée par rapport au choix des films de votre line-up ?

Films de genre et/ou d'auteurs à l'univers singulier. Venant des beaux-arts, j'accorde une grande importance à la recherche formelle, mais pas seulement. J'aime les films qui bousculent,

qui poussent à la réflexion, les films à l'humour féroce... À terme, j'aimerais développer des modules d'accompagnement des films en salle. Ayant été exploitante, je comprends les difficultés que peuvent avoir certaines salles. Je découvre aussi celles des distributeurs.

### Quels sont les films que vous avez sortis et que vous allez sortir en 2018 ?

*Dead Zone* de David Cronenberg (27 septembre 2017), *Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia* de Sam Peckinpah (22 novembre 2017), *No Country For Old Men* (27 décembre 2017), *Le Baiser du Tueur* de Stanley Kubrick (17 janvier 2018), *Koyaanisqatsi* de Godfrey Reggio (7 mars 2018).

### Quels sont vos prochains projets ?

*L'Œuf du serpent* d'Ingmar Bergman (à dater). Pour la suite, je pense à quelques documentaires et films d'animation, mais tant que rien n'est signé, je n'en parle pas. Bien que j'ai pleinement conscience du manque d'attrait du public pour ce genre cinématographique, mon rêve serait de développer des programmes (ou avant-programmes) de films expérimentaux et de films d'artistes. Encore faut-il trouver des partenaires et des salles prêts à me suivre... ●



## Play it again !

En partenariat avec l'AFCAE et l'ADRC et le soutien du CNC, les membres de l'ADFP organisent leur 4<sup>e</sup> festival Play it again !

Dix-neuf grands classiques seront proposés au public en version restaurée numérisée (dans des versions 4K pour certains). L'occasion de voir et revoir les films de plusieurs grands noms du cinéma mondial tels que Terrence Malick avec *Les Moissons du ciel*, Nagisa Oshima avec *L'Empire des sens* ou encore Jean-Luc Godard avec *Vivre sa vie*. Mais aussi une sélection choisie d'incontournables français tels que *La Ronde* de Max Ophüls ou *Quai des Orfèvres* d'Henri-Georges Clouzot. Quatre films de répertoire « Jeune Public » complètent cette belle édition ouverte à tous les âges : *Billy Elliot* de Stephen Daldry, les courts métrages de Chaplin : *Charlot sur la route (boxeur, s'évade et vagabond)*, *Les Aventures de Pinochio* de Luigi Comencini et, pour les plus jeunes spectateurs, un programme de films d'animation tchèque *Quel Cirque !* Pour participer, les salles intéressées doivent choisir au minimum 3 films différents parmi cette sélection et proposer un certain nombre de séances en fonction de leur nombre d'écrans, sans minimum garanti et à 50%. Les séances peuvent être programmées sur plusieurs semaines consécutives, au-delà du 24 avril. L'ADRC propose des séances accompagnées et des ciné-concerts sur certains titres du festival et l'AFCAE met à disposition ses documents, sur demande, pour les films soutenus (ainsi que ses avant-programmes produits en 2017). L'ADFP édite pour l'occasion des affiches : cette année, celle du *Lauréat* de Mike Nichols avec Dustin Hoffman. Une brochure et un film-annonce seront envoyés gratuitement aux salles participantes. ●

Informations : [www.festival-playitagain.com](http://www.festival-playitagain.com)  
Andy Rajarison – contact.adfp@gmail.com  
Programmation : Marie Bigorie – marie@adfp-asso.org



Alors que le scandale Weinstein révélé par la presse américaine et relayé par de nombreuses stars féminines, a provoqué une onde de choc mondiale sur le harcèlement et plus largement sur les rapports de domination hommes-femmes, il nous a semblé opportun de questionner la représentation du masculin et du féminin dans le cinéma français. L'occasion d'interviewer **Geneviève Sellier**, universitaire et historienne spécialiste des questions de genre dans le cinéma français classique, et créatrice du site de critique *Le genre & l'écran*, qui assume pleinement un regard féministe engagé, pour discuter d'une approche genrée du cinéma.

## « La posture de l'auteur est une posture au masculin singulier »

### Pouvez-vous nous décrire votre parcours et vos travaux sur les questions de genre appliquées au cinéma, un champ peu étudié en France par rapport aux pays anglo-saxons ?

Mon intérêt pour ce que l'on appelle maintenant l'approche genrée du cinéma date des années 1980, et a commencé de manière spontanée en étudiant l'œuvre de Jean Grémillon, qui était un cinéaste extrêmement attentif aux rapports hommes-femmes et qui a proposé des figures féminines tout en nuances, que l'on pourrait presque appeler « proto-féministes », comme dans *L'Amour d'une femme* en 1954 par exemple, avec Micheline Presle. J'ai donc fait ma thèse sur ce réalisateur, que j'ai publiée en 1989. C'est à la suite de cette publication que Noël Burch, universitaire français d'origine américaine qui connaissait bien les *gender studies* dans son pays, m'a contactée pour me proposer de faire un travail à deux sur le cinéma français classique en utilisant les approches *gender* que je ne connaissais pas encore vraiment. Nous avons échangé nos savoirs en quelque sorte, en regardant tout ce que nous avons pu trouver de la production des années 1930, 1940, 1950 pendant 5 à 6 ans.

« Paradoxalement, sur ce temps durant lequel l'idéologie pétainiste était extrêmement contraignante et misogyne, nous avons une série très importante de films qui valorisent des figures de femmes autonomes, responsables. »

Notre travail en commun a donné lieu à un ouvrage, *La drôle de guerre des sexes du cinéma français*, qui se caractérisait, en comparaison avec les approches américaines, par une grande attention portée à la dimension historique des représentations. Nous avons été extrêmement surpris par la sensibilité des représentations dominantes à l'état de la société, notamment lors des fortes ruptures que la société française a subies en 1940 puis en 1945. Nous avons construit un bricolage théorique en regardant les films, ce qui nous a amenés à l'hypothèse selon laquelle les histoires de la sphère privée que racontent la plupart des films de fiction sont un sismographe très intéressant de l'imaginaire collectif.

### Peut-on tracer une évolution historique de la représentation des rapports de sexes dans le cinéma français ?

Il ne s'agit pas tant d'évolution que de moments qui s'articulent assez fortement avec les événements historiques. Nous nous sommes aperçus que l'on pouvait repérer des schémas narratifs dominants à certaines périodes. Nous avons donc travaillé à comprendre à quoi ils correspondaient et pourquoi ils changeaient. Notre principe était de regarder tous les films et, en particulier, les films qui avaient été populaires à leur sortie. Donc de sortir un peu du panthéon de la cinéphilie, en articulant nos analyses autour de la réception des œuvres, afin de comprendre de quoi parlent les films et comment ils en parlent au public de l'époque. Avant-guerre, nous avons repéré le schéma du couple incestueux, où un homme d'âge mûr, correspondant aux stars masculines de l'époque, qui avaient toutes autour de la cinquantaine, met la main sur une jeune femme aux dépens de jeunes hommes pour la protéger et justifier de la sorte le patriarcat. Gabin, dans la deuxième partie des années 1930, qui était la seule star masculine jeune, a toujours joué

un homme mis en échec par une figure de patriarcat dans son désir pour une femme. Ce schéma s'inverse brutalement après la défaite. Nous avons constaté que, pendant la période de l'Occupation, les mêmes acteurs d'âge mûr étaient distribués dans des rôles inverses : non plus des patriarques bienveillants, mais indignes et malveillants. Et les jeunes femmes qui étaient leur faire-valoir avant-guerre, devenaient des têtes d'affiche avec des rôles où elles leur résistaient pour sauver la communauté. Au fond, ce dont parlaient ces histoires n'était pas très loin de la réalité, car beaucoup de femmes se sont retrouvées seules face à l'occupant. Paradoxalement, pendant cette période durant laquelle l'idéologie pétainiste était extrêmement misogyne, nous avons une série très importante de films qui valorisent des figures de femmes autonomes, responsables, qui prennent en charge les intérêts de la communauté à la place d'un patriarcat défaillant. Et ce schéma subit une nouvelle transformation après 1945, où les figures féminines valorisées deviennent des figures diaboliques : leur autonomie devient un instrument qu'elles emploient pour détruire les hommes. On pourrait appeler ça un cinéma paranoïaque, réalisé par des hommes, bien entendu. Et nous avons fait l'hypothèse qu'il correspondait à une volonté de reprise en main des femmes après les cinq années où les hommes étaient globalement absents. Nous avons identifié, après-guerre, quelques films « proto-féministes », dont *L'Amour d'une femme* de Grémillon, mais ces films sont souvent des échecs relatifs. Ils parlent de la relation très conflictuelle entre hommes et femmes à cette époque, non plus en diabolisant les femmes, mais en essayant de comprendre ce qui les opprime. De ce point de vue, un film comme *La Vérité sur Bébé Donge* (H. Decoin, 1952) est un chef-d'œuvre, mais c'est l'exception qui confirme la règle. Les grands succès de l'époque, *Quai des Orfèvres* (H.G. Clouzot, 1947), *Manèges* (Y. Allégret, 1949), *Les Diaboliques* (H.G. Clouzot, 1954),

montrent à chaque fois les femmes comme des créatures diaboliques qui utilisent leur intelligence pour détruire les hommes.

### Observe-t-on une nouvelle rupture après cette période d'immédiat après-guerre ?

Ce schéma reste dominant jusqu'à la fin des années 1950. Un des derniers films, l'un des plus brillants, est *Voici le temps des assassins* de Julien Duvivier (1956), où la jeune Danielle Delorme séduit Gabin, à l'instigation de sa mère (Jane Marken). Même *Marie-Octobre*, avec Danielle Darrieux, du même Duvivier (1958), raconte le règlement de comptes d'une femme contre ses anciens compagnons de résistance. Ce schéma va disparaître avec l'arrivée de la génération de la Nouvelle Vague, qui va changer la structure du cinéma français. Les films ne s'adressent plus à tous les publics, qui s'efforce d'être un cinéma de qualité, mais on a désormais un cinéma à deux vitesses : d'une part, un cinéma populaire très consensuel, qui s'appuie sur les vedettes du moment. Et d'autre part un cinéma destiné aux jeunes et à l'élite cultivée que la Nouvelle Vague a inventé, avec l'aide des pouvoirs publics, grâce à l'avance sur recettes, créée par Malraux pour financer un cinéma artistiquement ambitieux. Ce cinéma a le défaut de ne plus s'adresser à tout le monde, mais de parler à une élite cultivée. À partir de là, l'écart n'a cessé depuis de se creuser entre un cinéma populaire, assez paresseux, et un cinéma, qui est vu par un public de plus en plus étroit, et souvent narcissique, où les auteurs s'adressent à leurs pairs. De ce point de vue, on peut dire que le cinéma français s'est un peu appauvri. Y compris dans sa manière d'aborder les questions des rapports hommes-femmes. Le cinéma populaire est extrêmement masculin, comme en témoignent *Bienvenue chez les Ch'tis* et *Intouchables*. J'ai étudié un corpus de films à succès

sur la décennie 2000, où les têtes d'affiche sont en moyenne de 4 hommes pour 1 femme. Le cinéma d'auteur, lui, est plus mixte, mais c'est un cinéma au masculin singulier, où les personnages féminins sont la plupart du temps les faire-valoir de l'alter ego de l'auteur qui est le protagoniste principal, par exemple chez Desplechin (*Rois et reines*, 2004 ; *Un conte de Noël*, 2008 ; *Les Fantômes d'Ismaël*, 2017).

### Assiste-t-on à un changement actuellement ?

La grande nouveauté depuis 30 ans, c'est l'émergence des femmes cinéastes, qui n'est pas du tout dû à la Nouvelle Vague, mouvement presque exclusivement masculin, mais aux mouvements féministes des années 1970. Depuis les années 1980-1990, nous assistons à une montée en puissance des femmes cinéastes, d'abord sur un mode très marginal, puis peu à peu de façon plus visible. Aujourd'hui, ce qui pose question, c'est que, depuis 25 ans, il y a autour de 25% de films réalisés par des femmes chaque année, ce qui n'est pas mal en soi, sauf que ça ne bouge plus du tout, comme s'il y avait un plafond de verre. Mais l'idée que l'argent public pourrait servir à faire de la discrimination positive est complètement tabou. En France, on considère que l'Art est au-dessus des déterminations sociales, y compris au-dessus des questions des inégalités entre hommes et femmes. Les aides ne sont donc jamais articulées autour d'une volonté de lutte contre les inégalités ou les asymétries. Avec une idéologie typiquement française selon laquelle l'artiste est au-dessus des lois.

### Y a-t-il une différence entre les États-Unis et la France sur ces sujets, en particulier aujourd'hui, à l'ère de l'affaire Weinstein ?

La grosse différence entre la France et les États-Unis, c'est qu'aux États-Unis, le cinéma est une industrie. Donc les films n'y sont pas sacrifiés. C'est à la fois une industrie capitaliste, qui fonctionne sur la domination masculine comme toutes les industries mais, en même temps, il est autorisé d'avoir un regard critique sur les films, car les films ne sont pas considérés comme des œuvres d'art intouchables. De là le mouvement de protestation assez vigoureux qui se développe là-bas, et qui n'a pas son équivalent en France. Ici, les femmes qui font partie du milieu du cinéma sont, pour beaucoup, paralysées par cette idéologie que l'Art est au-dessus des lois et des déterminations sociales. Toute la critique cinéphilique fonctionne sur la déférence. La mission que se donne la critique en France est d'être le passeur entre l'artiste et le public, et pas du tout d'exercer un regard critique, en tout cas sur les films considérés comme artistiques. Sur le cinéma commercial, bien sûr, mais pas sur le cinéma d'auteur. Plus concrètement, dans le milieu du cinéma, les femmes savent que si elles développent un regard critique sur la domination masculine, leur carrière est terminée. Comme en plus les actrices sont censées plaire, elles sont encore plus paralysées. Par exemple, ça fait déjà pas mal d'années que des actrices américaines dénoncent le fait que la limite d'âge n'est pas du tout la même pour les hommes et pour

« Il y a une spécificité française, le refus de reconnaître, y compris à gauche, qu'il y a un problème de domination masculine, et le cinéma l'incarne superlativement, à cause de cette idéologie de l'Art qui échapperait aux déterminations sociales. »

les femmes, mais en France, il y a une sorte d'omerta. Pour avoir étudié systématiquement les premiers films de femmes cinéastes, je me suis rendu compte que, très souvent, leur premier film est beaucoup plus radical que les suivants, pour celles qui réussissent à faire carrière ! Elles comprennent intuitivement que si elles veulent s'insérer dans le milieu, elles ne peuvent pas avoir un regard critique sur la question de la domination masculine. Par exemple Diane Kurys, son premier film, *Coup de foudre* était très critique sur ce sujet, mais cette dimension a peu à peu disparu par la suite. Même chose pour Tonie Marshall, avec *Pas très catholique*, dont les films sont aujourd'hui beaucoup plus consensuels, ou Marion Vernoux, après *Personne ne m'aime*. Même quelqu'un comme Céline Sciamma : *Naissance des pieuvres* est extrêmement radical, et on ne retrouve pas l'équivalent par la suite, même si *Tomboy* est un film intéressant. Il y a une sorte de prudence, de recherche d'un consensus, même si le film est attaqué par la Manif pour tous, mais ça, ce n'est pas difficile ! Je fais donc l'hypothèse que cette prudence a un rapport avec les contraintes implicites ou explicites qu'elles subissent dans le milieu du cinéma. Il y a une spécificité française, le refus de reconnaître, y compris à gauche, qu'il y a un problème de domination masculine, et le cinéma l'incarne superlativement, à cause de l'idéologie de l'Art qui échapperait aux déterminations sociales.

### C'est donc pour lutter contre cette réalité que vous avez créé votre site *Le genre & l'écran* ?

C'est un projet que j'avais depuis longtemps, pour pallier l'absence, en France, d'une critique féministe du cinéma. Il s'agit d'un site collectif, que j'alimente avec l'aide de jeunes chercheuses très au fait des *gender studies*. Nous voulons peser dans le débat public, et nous avons évidemment remarqué qu'il y a un pic de fréquentation sur le site lors de polémiques, comme à l'occasion de la rétrospective Dorothy Arzner à la Cinémathèque française. Par ailleurs, j'essaie de traduire des textes de la presse américaine, avec mon co-auteur Noël Burch. Nous nous en servons aussi comme d'un lieu de diffusion et de vulgarisation de la recherche sur ces questions. ●

*Le genre & l'écran, pour une critique féministe des fictions audiovisuelles* – [www.genre-ecran.net](http://www.genre-ecran.net)



Jean Grémillon, cinéaste « proto-féministe »

# La réforme de l'agrément des films de longue durée

Créé en 1959, l'agrément des films de long métrage est le pilier du système de soutien automatique généré par le producteur d'un film en fonction des entrées en salles, des ventes aux télévisions et des ventes en vidéo physique et dématérialisées. En 2016, l'agrément a été accordé à 283 films français, générant ainsi près de 60 millions d'euros de soutien automatique pour les producteurs concernés.

L'objectif du CNC est ainsi de moderniser une procédure qui n'avait pas évolué depuis 1999, en incitant davantage les producteurs à la localisation de leurs dépenses en France dans le cadre des élargissements récents en matière de crédit d'impôt (effectifs depuis 2016). La réforme est le fruit d'une réflexion collective des professionnels, menée durant deux ans dans le cadre de la mission confiée par la présidente du CNC à Alain Sussfeld. Après approbation de la Commission européenne, la réforme de l'agrément a été votée le 23 novembre dernier par le Conseil d'administration du CNC. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

## Définition de l'agrément des films de long métrage (source CNC)

Pour pouvoir bénéficier d'un soutien financier automatique, il existe deux étapes : la délivrance de l'agrément des investissements, obligatoire ou facultatif selon la nature des financements,

et l'agrément de production, obligatoire pour tous les films, qui intervient après réalisation. La « commission d'agrément », qui réunit des personnes qualifiées du point de vue financier, technique et artistique, est informée de toute demande d'agrément et saisie pour avis de toute demande d'agrément de production présentée au CNC. Les films de longue durée français ou coproductions internationales, s'ils remplissent les conditions fixées par la réglementation, génèrent un soutien du fait de leur exploitation en salles et sur tous les autres supports de diffusion. Le soutien généré par les films disposant d'un agrément de production est inscrit sur les comptes ouverts au CNC au nom des entreprises de production bénéficiaires. Il peut être mobilisé pour investir dans la production cinématographique.

## Les apports de la réforme

La réforme de l'agrément se traduit par de nouveaux barèmes de points, tout en restant sur la base d'un total possible de 100 points, comportant plusieurs aménagements.

### Cette réforme répond ainsi à trois objectifs :

#### 1. Intégrer les effets de la révolution numérique.

Avec la prise en compte de la totalité des métiers qui participent à la fabrication d'un film, en s'appuyant sur les fonctions de la convention collective du cinéma, la réforme supprime l'ancienne liste, établie à l'époque révolue des « cartes professionnelles ». Avec l'introduction d'une ligne pour les effets spéciaux, qui ont pris de plus en plus d'importance dans les films, le CNC s'inscrit dans la lignée du plan pour soutenir les entreprises d'effets visuels hexagonales, lancé il y a quelques mois. Sur l'animation, il est prévu la fusion des barèmes 2D et 3D. Enfin, tous les futurs nouveaux métiers du numérique pourront être pris en compte sans avoir à modifier le nouveau barème, celui-ci pouvant s'adapter aux évolutions futures.

**2. Renforcer la relocalisation en France.** C'est dorénavant la totalité des dépenses faites en France qui sera prise en compte. La réforme soutient la création d'emplois en valorisant, de manière significative, la localisation du tournage des films, dont les retombées économiques dépassent largement la seule filière du cinéma. Selon la présidente du CNC, Frédérique Bredin, « cette réforme va permettre de renforcer encore le mouvement de relocalisation des productions, déjà très engagé, grâce aux nouvelles mesures du crédit d'impôt ». Il est néanmoins prévu la possibilité d'obtenir une dérogation quand le tournage à l'étranger sera motivé par des raisons artistiques.

#### 3. Renforcement de la dimension culturelle et artistique.

La réforme de l'agrément compte aussi une dimension artistique et culturelle. D'abord, le CNC a choisi de renforcer la place des auteurs afin, selon lui, de mieux prendre en compte la phase d'écriture. Ensuite, les auteurs vont faire leur entrée à la commission d'agrément avec la création d'un poste titulaire et d'un suppléant.

Par ailleurs, la réforme favorise des ponts entre les dispositifs relatifs à la production et à la distribution, qui dispose d'un représentant supplémentaire au sein de la commission, avec : la création d'un agrément de distribution automatique pour certains films ayant déjà obtenu l'agrément des investissements, l'accélération de la génération du soutien automatique pour le distributeur dans ces cas et, enfin, la création d'un agrément de distribution pour certains films non agréés à fort potentiel artistique. S'appuyant sur des critères exigeants (sélections artistiques, volume de sortie...), ce mécanisme doit permettre de mieux accompagner l'engagement du distributeur sur ces films.

## Satisfaction des organisations professionnelles

Les organisations professionnelles ont salué cette réforme. La SACD se réjouit d'une « réforme utile, équilibrée et moderne » avec, notamment, une revalorisation du poids et du rôle des auteurs, scénaristes et réalisateurs dans le dispositif d'agrément et une reconnaissance de leur implication artistique dans la création et l'existence des films. Elle trouve en outre utile et cohérent la mesure d'encadrement du calcul des points liés à l'emploi des auteurs de nationalité européenne. Pour le DIRE, « ces mesures témoignent d'une reconnaissance du rôle du distributeur dans le processus d'agrément des films, pierre angulaire du système de soutien français aux œuvres cinématographiques ». Enfin, le SPI considère que « l'équilibre trouvé permettra de consolider l'ancrage culturel de la politique du CNC, tout en permettant la préservation et le développement des savoir-faire sur notre territoire ». ●



Laurence Franceschini

## Nouvelle recommandation de la Médiateur du cinéma sur les sorties anticipées

Suite à la sollicitation par plusieurs organisations professionnelles de la Médiateur du cinéma et du CNC au sujet des sorties anticipées, une nouvelle recommandation a été publiée au mois de septembre.

Le choix de la date de sortie d'un film est laissé à la discrétion du distributeur pour une valorisation optimale de l'œuvre qu'il distribue et sa stratégie de sortie. Ainsi, si l'usage a fixé au mercredi le début de la semaine cinématographique, les distributeurs sont libres de choisir une autre date de sortie s'ils estiment que cela est dans le meilleur intérêt de leur film. C'est pourquoi, par exemple, le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016, cinq films, dont la sortie était initialement prévue le mercredi 2, sont sortis en salles de façon anticipée pour profiter des bénéfices d'une exploitation un jour férié. Ce décalage a plusieurs conséquences qui peuvent s'avérer problématiques, notamment dans le cas où cette pratique n'est pas annoncée suffisamment à l'avance, car « la sortie décalée de quelques films seulement par rapport aux autres sorties de la semaine est susceptible de créer une concurrence sauvage et inéquitable, avec pour effet une tension accrue des relations commerciales et la complication de la programmation des deux semaines concernées pour les exploitants », ainsi que la difficulté pour les distributeurs concurrents d'adapter leur stratégie de sortie en connaissance de cause. Cette recommandation concerne aussi le cas des avant-premières lorsqu'elles sont organisées en trop grand nombre sur l'ensemble du territoire et concentrées sur les séances les plus porteuses du week-end, ce qui est susceptible de générer les mêmes effets perturbateurs du marché que les sorties anticipées.

### Les recommandations de la Médiateur du cinéma sur le sujet sont donc :

- Circonscrire la pratique des sorties anticipées à un film précis en raison d'un événement particulier identifié lié à son thème, à sa présentation dans le cadre du Festival de Cannes ou à une sortie mondiale.
- Éviter les avant-premières généralisées de certains films. Ces projections, « destinées à promouvoir, par le biais d'interventions adaptées, le film à venir sur un nombre raisonné d'écrans et dans des zones prédéterminées ne devraient pas occuper les séances du week-end, hormis, pour les seuls films destinés au Jeune Public, celles du dimanche matin. »
- Limiter les sorties anticipées aux périodes de moindre affluence en termes de concentration de l'offre de films afin d'éviter un renforcement de la concurrence lorsque les écrans sont déjà encombrés.
- Les distributeurs devront annoncer leurs intentions suffisamment en amont de la sortie du film pour une meilleure transparence. Ceci permettra ainsi aux exploitants comme aux autres distributeurs de faire les ajustements nécessaires.
- Enfin, porter une attention particulière « sur l'exposition des films les plus fragiles qui pourraient voir leur visibilité, déjà restreinte, réduite par l'effet d'éviction qui résulterait ». ●

# Plateforme AFCAE de visionnement des films

Cette plateforme destinée aux adhérents de l'AFCAE et aux membres du Collège de recommandation Art et Essai proposera entre 200 et 300 films par an. Ouverture en février.



### Cinando

C'est Cinando, le service en ligne du Marché du Film de Cannes, qui s'est vu confier par le Conseil d'administration de l'AFCAE, la création d'une plateforme de visionnement en ligne sécurisée (watermark, DRM). Celle-ci a pour objectif de favoriser le visionnement des films par les membres du Collège de recommandation et sera aussi accessible aux adhérents de l'AFCAE inscrits sur la plateforme. Administrée par l'AFCAE, elle permettra aux distributeurs qui le souhaitent de mettre en ligne leurs films. Un courrier et un formulaire leur ont été envoyés en amont du lancement de la plateforme et des retours positifs de leur part prévoient la mise en ligne de 200 à 300 films dès la première année. 40 sociétés de distribution ont accepté de participer à ce dispositif.

### Deux interfaces seront proposées

La première sera destinée exclusivement aux membres du Collège de recommandation des films Art et Essai, la seconde aux adhérents de l'AFCAE.

Les distributeurs qui utiliseront cette plateforme auront donc le choix : soit une mise à disposition à l'attention des seuls membres du Collège de recommandation (100 personnalités nommées par le CNC et l'AFCAE) pour favoriser un meilleur fonctionnement de la procédure de recommandation Art et Essai ; soit, en cas d'accord, une mise à disposition élargie aux adhérents qui se seront inscrits sur la plateforme. Cinando assure l'hébergement de la plateforme et la mise en ligne des films, en collaboration avec les distributeurs et/ou les ayant-droits, en relation avec l'équipe de l'AFCAE.

### Inscription

Une newsletter sera envoyée très prochainement expliquant les conditions d'inscription pour les adhérents. Ce service sera gratuit pour les adhérents de l'AFCAE et les membres du Collège de recommandation.

Un nouvel outil précieux afin de visionner de manière simple, bien en amont, de nombreux titres Art et Essai... ●

## Le Laboratoire des initiatives 2017

Dans le cadre du 9<sup>e</sup> Sommet des Arcs, le Laboratoire des initiatives organisé en partenariat avec le SCARE et l'AFCAE, a présenté cinq initiatives originales pour encourager et renforcer l'accueil et la fréquentation dans les salles.



### La Ciné Carte CIP, Cinémas Indépendants Parisiens

Depuis août 2017, 24 salles des Cinémas Indépendants Parisiens proposent à leurs spectateurs une carte de préachat non nominative rechargeable dans les cinémas participants ou en ligne. « Une carte éthique qui permet aux spectateurs d'aller de salle en salle pour soutenir les cinémas indépendants », a souligné Isabelle Gibbal-Hardy, directrice du cinéma Le Grand Action et présidente des CIP. Aujourd'hui, la Ciné Carte se vend à 500 exemplaires par semaine et représente en moyenne 1900 entrées par semaine. Isabelle Gibbal-Hardy qualifie les premiers résultats de « raz-de-marée ».

> [www.cinecartecip.com](http://www.cinecartecip.com)  
30€ les 5 places / 48€ les 9 places

### Le PédaloCiné, Cinéma Lux à Caen

Il s'agit d'un système de projection alimenté par des vélos en poste fixe. Des spectateurs volontaires montent sur les vélos générateurs d'électricité, pédalent à plein régime et passent le relais quand ils en ont assez. Pour Gautier Labrusse, « PédaloCiné est un moyen de conjuguer les préoccupations environnementales, les questions urbanistiques et l'amour du cinéma ». Le Lux s'est doté de sa propre flotte de vélos avec le soutien de partenaires extérieurs. L'énergie générée est stockée dans des batteries puis dirigée vers le vidéoprojecteur. PédaloCiné est dans une phase de commercialisation, l'idée étant de pouvoir faire du cinéma là où il n'y a pas d'électricité.

> [www.cinematlux.org/spip/Pedalo-Cine](http://www.cinematlux.org/spip/Pedalo-Cine)

### Réalité virtuelle et promotion de film, Haut et Court Distribution

La société de distribution a produit le film *La Nuit a dévoré le monde* de Dominique Rocher (sortie le 7 mars 2018). En parallèle, la société a produit *Passager* de Romain Chassaing, un film court en réalité virtuelle, pensé comme un *spin-off* accompagnant la sortie du film de Dominique Rocher. Haut et Court inscrit cette démarche au

milieu des évolutions de la réalité virtuelle en France et des initiatives telles que le salon VR de Louxor. La production d'un film en réalité virtuelle est complexe à financer, mais pourrait être suivie d'autres modules conçus pour accompagner des sorties à venir telles que *Chamanes* de Fabienne Berthaud. Ces modules, destinés à être exploités dans les cinémas, posent la question de l'installation de casques dans un espace dédié à l'occasion de la sortie du film et de la gestion des droits.

### Quartier libre, Cinémas 93

Ce dispositif d'avant-séance en salle, mis en place par l'association Cinémas 93, est un service aux 15 salles abonnées. Sur une plateforme internet dédiée, des films et contenus très courts, répartis en 14 rubriques, sont proposés en avant-séance, pour un abonnement à 250€ par an. Les contenus sont renouvelés par saison et sélectionnés par des représentants des salles participant au dispositif. Depuis son lancement, Quartier libre a touché 60 000 spectateurs sur 5 000 séances et souhaite s'ouvrir à des salles en dehors du réseau.

> [www.cinequartierlibre.com](http://www.cinequartierlibre.com)

### Zéro de conduite

Le site, créé par Vital Philippot en 2006, opère une profonde mutation. Suivi par 30 000 enseignants, ce site développe une véritable interface professionnelle interactive, au service des distributeurs et exploitants, destinée à optimiser l'organisation et la programmation des séances scolaires. Sur la nouvelle plateforme, l'exploitant traitera les demandes et aura accès, comme les distributeurs, aux données statistiques. Ils pourront ainsi mieux mesurer l'impact des opérations scolaires. L'interface exploitants devrait ouvrir fin février 2018, les enseignants ayant accès à une version bêta le mois suivant. Quant à l'interface distributeurs, elle devrait être opérationnelle à partir de mai 2018.

> [www.zerodeconduite.net](http://www.zerodeconduite.net)

## La Cinémathèque du documentaire

C'est le 17 janvier dernier qu'un projet de longue haleine porté par la SCAM avec le soutien des pouvoirs publics, dont le CNC et le ministère de la Culture, a enfin vu le jour, avec l'ouverture officielle des portes de la Cinémathèque du documentaire. La première pierre de cette nouvelle institution culturelle avait été posée 8 mois plus tôt, au cours du dernier Festival de Cannes, lors de la signature, le 26 mai 2017, de la convention qui acte la création du Groupement d'Intérêt Public signifiant sa naissance. La convention avait été signée en présence, entre autres, de la ministre de la Culture et de la Communication Françoise Nyssen, de la présidente du CNC Frédérique Bredin, et de la présidente de la SCAM, Anne Georget. C'est aujourd'hui la successeur d'Anne Georget à la Société des Auteurs, la réalisatrice Julie Bertuccelli, qui prend la tête de la Cinémathèque du documentaire, forte de son apport majeur au genre, de *La Cour de Babel* au récent *Dernières Nouvelles du Cosmos*. La Cinémathèque est d'ores et déjà abritée par la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) au sein du Centre Pompidou, en raison des liens anciens de ce haut lieu culturel avec le documentaire, assurant la promotion du genre depuis 40 ans et la création en 1977 par Jean Rouch des Rencontres du Film Ethnographique, renommées depuis Cinéma du Réel. En plus des 400 projections annuelles qui y seront organisées, à raison d'une à deux séances quotidiennes, les missions de la Cinémathèque du documentaire seront, notamment, de contribuer au recensement et à l'identification des œuvres, et de négocier les droits des documentaires pour les rendre visibles dans les bibliothèques publiques à travers les territoires, forte d'un réseau d'une trentaine de salles engagées dans le documentaire. À cette fin, la toute jeune institution va ainsi créer une plateforme numérique de visionnage et mettre en place un catalogue en ligne, *Les Yeux Doc*. Sa première programmation est, depuis son ouverture jusqu'au 19 mars prochain, une rétrospective de l'œuvre de Johan Van der Keuken. De nombreuses séances seront également dédiées au court métrage, aux productions relevant des nouvelles écritures documentaires, mais également aux scolaires, pour les initier à un genre méconnu. Cette Cinémathèque s'inscrit dans la lignée de très bons résultats en salles ainsi que de nombreuses initiatives pour la promotion du documentaire couronnées de succès ces dernières années : la création par la SCAM du prix L'Œil d'or en 2015, décerné à Cannes au meilleur documentaire, toutes sélections confondues, ou la création de la plateforme de VOD Ténk, intégralement dédiée au genre. ●



La réalisatrice Julie Bertuccelli prend la tête de la Cinémathèque du documentaire



## Formation pour exploitants : ouverture des candidatures

La 15<sup>e</sup> édition de la formation Art Cinema = Action + Management aura lieu du 27 août au 2 septembre à San Servolo (Italie).

Cette formation internationale unique est cofinancée par le programme européen Creative Europe – MEDIA et soutenue par le CNC. Elle réunit sur une île de la baie de Venise cinquante participants de plus de vingt pays, pris en charge par une équipe de dix tuteurs et de trente formateurs qui partagent leurs expériences, méthodes et bonnes pratiques. Durant une semaine, ces exploitants du monde entier écoutent des présentations allant de la programmation au développement des publics, en passant, entre autres, par l'éco-responsabilité des cinémas et le management d'équipe. Ils participent également à des ateliers et se rendent à la Mostra de Venise. Grand atout de cette formation, la situation et l'organisation facilitent les contacts et le *networking* : tous les anciens participants soulignent que le fait de rencontrer autant de leurs collègues étrangers a été une expérience extrêmement enrichissante et leur a énormément apporté dans leur travail.

### Certaines réactions à la formation 2017 :

Émilie Padellec, Cinéma Le Club, Rennes : « Probablement la meilleure formation de ma vie jusqu'à présent... Une incroyable opportunité. »

Ewa Kujawinska, Centrum Kultury ZAMEK – kino Palacowe, Poznan, Pologne : « La formation de la CICAIE est une excellente opportunité de partager ses expériences avec les autres participants et de gagner en connaissance et en compétence. »

Fiona Pittaluga, José Ignacio International Film Festival, Maldonado, Uruguay : « C'était une expérience exceptionnelle ! Je suis venue en tant que directrice de festival mais j'ai été tellement inspirée par toutes les histoires de salles Art et Essai que je veux en ouvrir une dans ma ville ! »

### Vous souhaitez participer ?

Déposez votre candidature sur le site de la CICAIE jusqu'au 16 mars pour la première session et jusqu'au 15 mai pour la seconde session. Les frais d'inscription à la session Juniors (jeunes exploitants) et à la session Executives (exploitants plus expérimentés) sont respectivement de 1 450 € et de 950 €. L'hébergement, les petits déjeuners et déjeuners, les transports locaux et l'accréditation au festival de Venise sont compris dans ce tarif. La CICAIE est reconnue comme organisme de formation professionnelle et la formation est éligible au financement par divers OPCA (mais non au titre de CPF !). Un niveau d'anglais intermédiaire est nécessaire pour profiter pleinement de la formation : vous devez pouvoir comprendre tous les autres participants et formateurs et vous faire comprendre d'eux.

Pour toute question, contactez l'équipe de la CICAIE à [info@cicae.org](mailto:info@cicae.org).



## Cartes CICAIE 2018

Vous pouvez dès à présent commander votre carte CICAIE 2018 en ligne, selon la même procédure que l'année dernière : rendez-vous sur votre espace adhérent via le site [www.art-et-essai.org](http://www.art-et-essai.org) et remplissez le formulaire en ligne. Munissez-vous pour cela d'une photo d'identité au format numérique. L'AFCAE validera la demande une fois votre cotisation 2018 enregistrée. Pour rappel, cette carte est valable pour deux personnes, tous les jours, dans toutes les salles membres de la CICAIE partout dans le monde et donc, en France, dans les salles adhérentes à l'AFCAE.

Si vous avez des questions, contactez Émilie Chauvin ([emilie.chauvin@art-et-essai.org](mailto:emilie.chauvin@art-et-essai.org)).

## Cocktail berlinois

Tous les membres de passage à Berlin lors de la Berlinale sont cordialement invités au cocktail commun organisé par la CICAIE et l'association allemande des cinémas Art et Essai AÇ Kino – Gilde e.V. le 17 février prochain de 13h à 15h au Café Oxymoron (Rosenthaler Straße 40 / 41, 10178 Berlin). Nous serions ravis de vous compter parmi nous !

Contactez-nous pour recevoir l'invitation ou munissez-vous de votre carte CICAIE lors de votre venue.

## Art Cinema Awards

Les jurys pour les premiers festivals sont constitués, mais vous pouvez dès à présent vous porter candidats pour les festivals suivants :

**Sarajevo Film Festival**, 10.08.2018 – 17.08.2018

**Jameson CineFest Miskolc International Film Festival**, 14.09.2018 – 23.09.2018

**Hannecy Cinéma Italien**, septembre 2018  
**Hamburg International Film Festival**, octobre 2018 (Connaissance de l'allemand exigée)

**Sevilla Film Festival**, novembre 2018  
**Loft Film Fest**, Tucson – Arizona (USA), novembre 2018

Conditions et candidatures sur le site de la CICAIE [www.cicae.org](http://www.cicae.org)

→ SUITE DE L'ÉDITO **FRANÇOIS AYMÉ**, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

de films, notamment via le principe d'un abonnement sans contrainte horaire. Ce que les observateurs et journalistes ne soulignent guère, c'est le principe d'exclusivité sur des titres inédits et de captation d'un public qui constitue un changement profond et pose un problème de fond. En effet, on peut lire, ici ou là, que Martin Scorsese, les frères Coen et d'autres grands auteurs ont pour projet de travailler pour Netflix. Concrètement, cela signifie que les personnes non abonnées à ce service ne pourront pas découvrir ces œuvres. C'est bien le principe universel d'accès à une œuvre qui est ainsi remis en cause. Si par exemple, demain, le nouveau roman de Jean-Marie Le Clézio ou d'Elena Ferrante n'était accessible que par un abonnement mensuel à un service de livres, leurs lecteurs se sentiraient pris à un piège marketing : obligés soit de renoncer à lire leur auteur de prédilection, soit de s'abonner à un service disproportionné par rapport à leur souhait initial. On aura compris que, si l'on peut se réjouir qu'un nouvel acteur – Netflix – soit prêt à financer largement les prochains films de Scorsese et des frères Coen, on peut également ne pas être dupes et souligner qu'ils deviennent ainsi les produits d'appel ou têtes de gondole d'une gigantesque plateforme mondiale. Et légitimement se poser les questions suivantes : est-ce que Netflix sera toujours aussi enclin à investir dans une politique artistique ambitieuse quand il aura atteint ses objectifs commerciaux ? Quels seront les rapports de force entre un réalisateur, si talentueux soit-il, et une plateforme mondiale quand celle-ci aura la mainmise sur le marché de l'abonnement ?

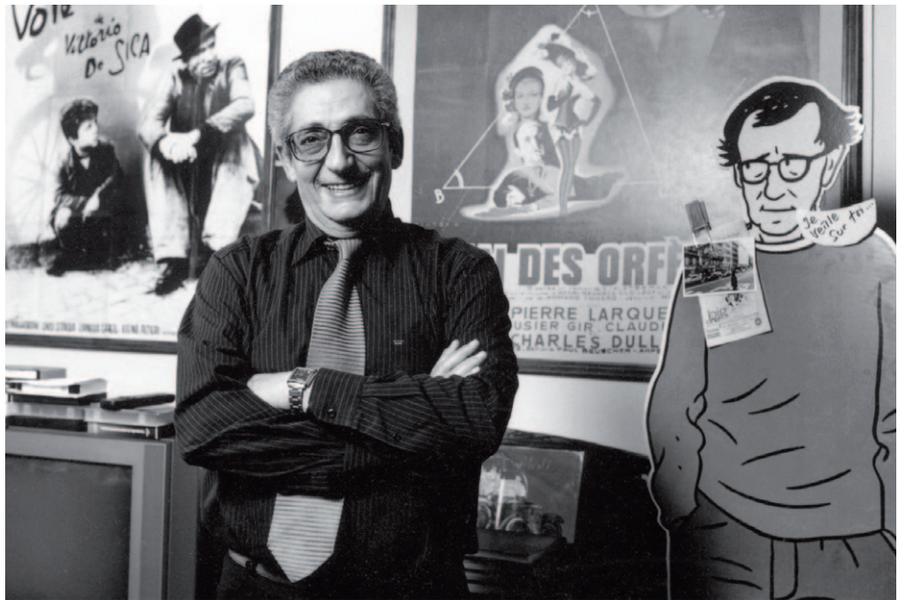
Ces questions sont d'autant plus d'actualité que le box-office Art et Essai 2017 nous rappelle quelques faits essentiels. On compte seulement 4 titres Art et essai (*La La Land*, *Dunkerque*, *Au revoir là-haut* et *Patients*) parmi les 60 premiers. C'est peu. 2017 aura été une année sans Woody Allen, Pedro Almodovar, Ken Loach, Alejandro Inarritu, Xavier Dolan, Asghar Farhadi, Nanni Moretti, les frères Coen, Tarantino... On voit bien que l'absence d'une dizaine de grands noms du cinéma d'auteur a des conséquences inquiétantes sur la fréquentation. On rappellera que ces auteurs ont été accompagnés, valorisés en festivals et en salles. Fort heureusement, de nombreux auteurs français reconnus étaient bien là (Robert Guédiguian, Cédric Klapisch, François Ozon...) et, fait réconfortant, le public a plébiscité des premiers films (*Patients*, *Petit Paysan*), des projets ambitieux et risqués (*Au revoir là-haut*), des documentaires (*Visages*, *Villages*, *12 jours*, *Et les mistral gagnants*, *L'Intelligence des arbres*). Des films, à l'instar de *120 Battements par minute*, très personnels, singuliers, faits « avec les tripes », au propos sincère et vigoureux, des films qui « parlent » au public, même si, sur le papier, les mots de SIDA, handicap, maladie, folie et dépression ne sont pas les plus recherchés dans les pitches. Pour paraphraser Hitchcock à propos du cliché : le pitch, il faut en partir au risque de ne pas en décoller. Bonne année à tous ! ●

Prochain numéro du  
**Courrier Art et Essai**  
en mars 2018



**PAR JEAN-FABRICE JANAUDY**  
directeur adjoint des  
Acacias, programmeur  
du cinéma *Le Vincennes*,  
membre du groupe  
Patrimoine/Répertoire  
de l'AFCAE.

## Hommage à Simon Simsi



Enfant, Simon Simsi rêve déjà en 1.33, en Cinémascope ou en Vistavision, glanant à travers ses virées fétichistes dans les salles obscures les images indélébiles de ce bouillonnant Septième Art qu'il va accompagner toute sa vie. Au début des années 1980, à l'heure de la publicité triomphante, il prend le risque d'interrompre une carrière prometteuse au sein de la société d'affichage Dauphin. Il fait l'acquisition de sa première salle de cinéma rue des Acacias, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement. Face à la difficulté d'obtenir des films auprès des distributeurs de répertoire, il fait le pari de monter sa propre société de distribution qu'il nomme, fidèle au destin, « Les Acacias ». Son premier film, *Riz amer*, avec la jeune et belle Silvana Mangano, est un immense succès. Dès lors, il ne cesse de mener de front l'exploitation et la distribution, en toute indépendance, « comme un oiseau sur la branche », aimait-il à répéter. De nombreuses salles parisiennes passent entre ses mains : le *Panthéon*, le *Refllet Médicis*, l'*Escorial*, l'*Arlequin*, le *République*, les *Majestic Bastille et Passy*, le *Max Linder*... aujourd'hui *Le Vincennes*. Simon Simsi, l'exploitant, a toujours défendu le principe que la salle Art et Essai devait être un lieu d'échanges avec le spectateur. Sous son égide, ces salles ont écrit parmi les plus belles pages de leur histoire. Peu enclin à la routine, mû par une pulsion de vie et une énergie inébranlables, il développe en parallèle son activité de distributeur. Spécialiste incontesté du patrimoine, entre ressorties en copies neuves et rétrospectives de prestige, il n'oublie pas pour autant que le cinéma est un art vivant et riche de nouveaux

talents. De grands noms du cinéma contemporain sont attachés aux *Acacias* : Rithy Panh, Hong Sang-soo, Wang Bing, Jean-Claude Brisseau. N'oublions pas aussi les premiers pas de Nanni Moretti, Christopher Nolan, Walter Salles, Fatih Akin ou encore Nicolas Winding Refn. Dans le monde de l'exploitation ou de la distribution, nombreux sont ceux qui ont réglé leurs pas sur les siens. La profession aussi lui doit beaucoup, en raison des combats qu'il a menés au sein du CNC, de l'AFCAE ou du SDI. Au-delà, ce sont des générations entières de cinéphiles qui, sans le savoir, peuvent lui être reconnaissantes d'avoir transmis cet amour insatiable pour le cinéma. Sa force résidait dans son humilité, sa générosité et sa bienveillance, œuvrant pour les films plutôt que pour sa notoriété personnelle. Il aimait à partager son expérience, confortant les rêveurs que nous sommes dans le désir que nous éprouvons pour ce métier de passeur. Son enthousiasme débordant à vivre le cinéma sous toutes ses formes l'a conduit à lancer l'édition d'un guide de référence sur la mémoire chiffrée du Septième Art. Certains furent admiratifs, d'autres dubitatifs. Mais lorsque, de sa voix si reconnaissable, il s'adonnait à la poésie des chiffres, nous mesurions à quel point il était jeune, espiègle, joueur. Peut-être était-ce là le secret de sa longévité dans le métier ! Moi qui n'ai jamais osé m'adresser à lui en utilisant son prénom, je me permets, après 17 ans passés à ses côtés, de lui dire : « Cher Simon, suivant le chemin que vous nous avez montré, forts de la confiance que vous nous avez accordée, nous continuerons à rêver en gardant les pieds sur terre. » ●